PV1 - Réunion de la CRCR

Commission Régionale des Compilateurs et gestionnaires des Records

Mardi 25 mars 2025

Ordre du jour

- 1 Présentation des membres
- 2 Point sur les personnes possédant un "Mandat-Mission" à garder ou clôturer.
- 3 Réunion plénière par fonction : Bonne idée ?
- 4 Bilan de l'utilisation d'E-Logica
- 5 Les nouvelles règles WA
- 6 Collaboration interdépartementale
- 7 Intégration de nouveaux candidats aux postes
- 8 Records du début de saison

Présences

- Présents : Joëlle BERNARD – Arnaud BISSIEUX - Eric JAFFRELOT – Jacques MALLET – Patrick MONGAULT - Aurélien ROSSFELDER – Yves SEIGNEURIC – Emmanuel TARDI – Daniel THOREL

- Début à 19h01 FIN : 20h22

Mot d'accueil : Chacun se présente en quelques mots – des anciens à la grande expérience aux nouveaux qui officient déjà depuis 2 à 4 ans

1. La CRCR 2024 - 2028

NOM	Prénom	N° licence	CDA	Sexe	Fonction s	Mail
BERNARD	Joëlle	258857	94	F	Présidente	
					Compil et records 94	joellemb94@gmail.com;
					Records masters LIFA	
BISSIEUX	Arnaud	2187364	92	M	Compil et records 92	athle.arnaud@gmail.com
JAFFRELOT	Eric	380508	75	M	Records 75 et LIFA(cso)	eric.jaffrelot@athle.fr;
MALLET	Jacques	752932	95	M	Compil et records 95	jacques.mallet@redfight.com;
MONGAULT	Patrick	624747	77	M	Compil route 77	patrick.mongault@wanadoo.fr;
ROSSFELDER	Aurélien*	186866	93	M	Compil et records 93	cdcr93.athle@gmail.com;
SEIGNEURIC	Yves	204074	77	M	Records LIFA running	seigneuric.yves@orange.fr;
TARDI	Emmanuel	209577	91	M	Compil Marche LIFA	marcheur@aol.com;
THOREL	Daniel	783843	78	M	Records masters 78	daniel.pontchartrain@yahoo.fr;

2. Point sur les mandats

Nettoyer le SI-FFA : Identification des personnes qui possèdent toujours des mandats
Certaines ne sont plus licenciées – d'autres plus en Ile-de-France.
Cela nous permet de demander à nos comités ou à la ligue de clôturer les mandats des 15 personnes détectées.

3. Organisation de la CRCR

Réunions plénières souhaitées
1 réunion annuelle avec tous les acteurs du même département
1 réunion annuelle avec tous les acteurs du même mandat : Compilateur Piste – Compilateur Running – Gestionnaires des Records

Leur faire parvenir ce CR ?

4. Bilan E-Logica : Les + et les -

- Facilité d'emploi: facilité de chargement des résultats MAIS
- Clôture des chargements : Plus facilement oubliée.
- RAPPEL : Clôturer le jour même et rouvrir si nécessaire. Ce n'est qu'1 clic de + et cela évite un oubli lors des qualifications aux niveaux supérieurs
- Allège les validations de performances:
  - Si les codes épreuves ne sont pas en TC, on ne peut pas se tromper de catégories.
- Détection des records : une interrogation pour tous. Outil à découvrir

5. Nouvelles règles WA : Parole donnée à Éric

- Javelots cadets : Changement de normes à partir du 1er avril ? Attente de la décision de la WA
  - Tous équipés ? Là est le point de blocage
  - Code épreuve E-Logica prêt.
  - Attention si nous recevons un nouveau record
  - Créer le record « Nouvelles normes » . Ce record sera la meilleure perf réalisée à l'issue de la saison 2025 (31/12/2025).

- Piste courte (anneau de 200m ou moins – salle ou plein air) et piste standard de 400m (entre 201 et 400) . Classiquement 166,66 en salle et 333,33 en plein air
  - E-logica : Codes épreuves différents
- Records fusionnés : Plus de notion salle ou plein air
  - Sur base athlé, les records concours ont déjà été fusionnés.
- Distances de la MARCHE SUR ROUTE au 1er janvier 2026
  - Arrivée du Semi-marathon et du Marathon (plus de 20 et 35 km)
  - Le Marathon relais des J.O.P. ne devrait pas être pérennisé.
- Compétitions routes reconnues pour valider 1 perf ou 1 record WA:
  - Les compétitions inscrites au calendrier WA doivent posséder un certificat de mesurage WA (différent du certificat FFA) établi par un mesureur international
  - Nous en avons quelques uns en France
- Contrôle des chaussures
  - Désormais sur le même modèle que l'anti-dopage
  - Quelques athlètes contrôlés aléatoirement après l'épreuve
  - Code sur les languettes des chaussures. Lien vers la liste des modèles autorisés

5. Quelques règles à rappeler

- Concernant les concours, pour des raisons organisationnelles, le JA peut autoriser un concours mixte.

7.3 Une épreuve qui se déroulera dans cette condition de mixité de participants, hommes et femmes, devra être déclarée dans LOGICA ou e-Logic@.

7.4 Cette facilité qui est donnée d'organiser une épreuve mixte, entre participants hommes et femmes, et dans le respect du cadre défini ici, doit également satisfaire au respect du point 5 du chapitre XII du Règlement Sportif FFA (« Participation à des épreuves de catégories d'âge différentes »).

7.5 Le Juge-Arbitre compétent est habilité à décider que la performance réalisée lors des courses, avec une aide illicite, ne soit pas prise en considération, à travers notamment des attitudes compétitives de mauvaise foi.

7.6 En cas de non-respect des dispositions de la règle F147-RTF 9, les résultats des épreuves concernées ne pourront figurer sur les résultats à charger dans SI- FFA. La CNJ sera informée dans les 48h des difficultés éventuelles rencontrées.

- **Note 1** : dans le cas de compétitions mixtes dans les concours, des feuilles de résultats séparées devront être utilisées et les résultats devront être déclarés séparément pour chaque sexe.

6. Collaboration interdépartementale

- Saisie des perfs running Hors France : Parole à Yves
  - Jusqu'ou aller ? Plus de 4500 athlètes au marathon de Barcelone du 16 mars. Pas de temps réels visibles directement
  - Les 100 premiers ? A Valence 135 athlètes < 2h30
  - Travail en cours d'Yves avec la FFA – Développement informatique à prévoir
  - La WA y arrive
  - Qui pour aider ?
  - Renforcer les équipes

Remarques:

- Certains sites d'inscriptions en ligne laissent à désirer
  - Pas de contrôle des licences – Pas de nationalité….
- Idem avec les sociétés de chronométrie
  - Fichiers de résultats non conformes malgré l'information de la FFA concernant l'arrivée d'E-Logica et le format souhaité

7. Intégration de nouveaux membres

- Les formations ont du succès
  - Accepter d'en tutorer - Même hors département ou ligue ?
  - Accepter de leur donner des codes et mandats

- Validation des grosses courses parisiennes
  - Du retard…. Courses de novembre non classées
  - Nous allons en donner à Arnaud (du 92)

8. Records du début de saison

- Document en Pièce Jointe

Sans autre sujet, la réunion est close à 20h22

Rédaction : J BERNARD – Corrections Y Seigneuric et E Jaffrelot

- INFO du 31 mars
  - Au niveau WA : Pas d'obligation d'utiliser les javelots de 700g nouvelle norme
  - les javelots de 700g ancienne et nouvelle norme pourront être utilisés – y compris dans le même concours
  - Au niveau FFA : Seul le code ACTUEL 670 est utlilisable